

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : ANGOULEME (016)

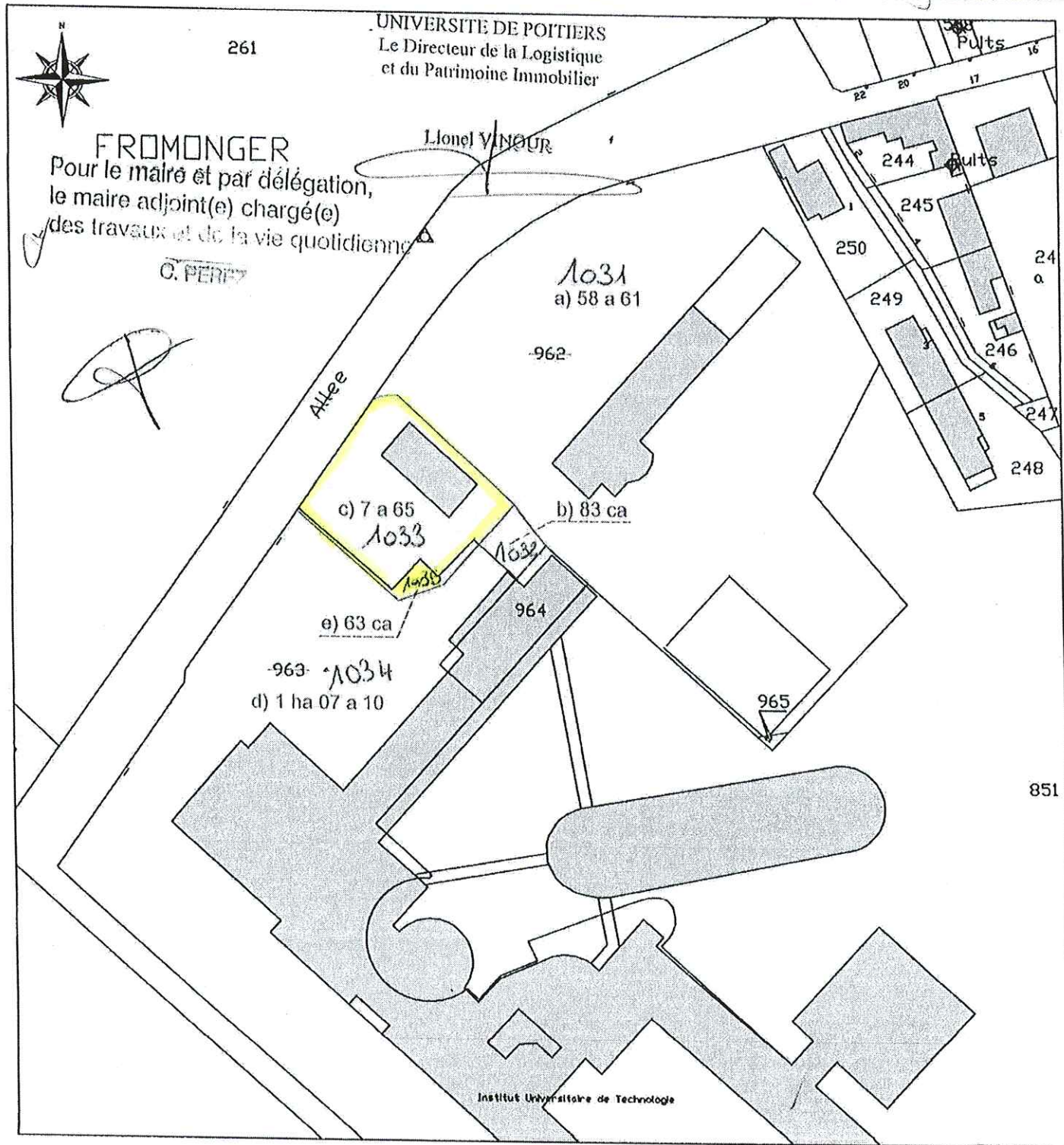
Section : CT
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 4 Décembre 2013
Support magnétique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 5089 u
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n°55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - d'après les indications qu'ils ont fournies au bureau.
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 4 Déc 2013 par M Frédéric LEGER géomètre à ANGOULEME
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6483.
A ANGOULEME, Le 4 Décembre 2013

Document d'arpentage dressé par M. Frédéric LEGER à ANGOULEME
date : 4 Décembre 2013
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé) par voie de mise à jour, dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est d'abord du propriétaire (mandataire, avoué, représentant, qualité de l'autorité agréée, etc.)



Institut Universitaire de Technologie